

RNET
Réseau
National
de l'Économie
Territoriale



19^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉCONOMIE
TERRITORIALE À ROANNE LES 16, 17 ET 18 JUIN 2010

L'économie autrement : Réforme territoriale,
métropolisation, économie créative... autant de raisons
d'innover dans le développement économique territorial






La réforme territoriale et la crise économique, risques et opportunités

Soyons pragmatiques. Nous sommes quotidiennement confrontés à des enjeux. Aujourd'hui, le principal d'entre eux touche notre cadre de travail. Réagissons en développeur, évaluons les risques et les opportunités.

La réforme : en termes de risques, pour faire simple, quelle est notre situation ? Villes, Départements, les collectivités risquent de perdre notre champ d'intervention alors qu'elles ont largement investi le développement économique dans leurs politiques. Opportunités ? L'ensemble des missions et des champs d'application sont remis en question. C'est pour nous l'occasion d'être force de propositions !



La crise touche particulièrement nos PME et TPE, elle accroît les problématiques sociales de nos territoires. Des outils d'accompagnement ont été mis en place, il faut aussi penser à des solutions de sortie. Nos expériences, les applications nouvelles ou émergentes constituent une ruche d'idées et d'expériences. Nous nous proposons d'en partager quelques unes et d'ouvrir un nouveau chantier d'échange pour un partage de solutions et aider nos économies à surmonter la conjoncture.

C'est plus que jamais le moment de nous renforcer sur les bases qui nous caractérisent au Réseau National de l'Economie Territoriale : renforcer et multiplier nos échanges et nos expériences, optimiser notre professionnalisme tout en valorisant notre métier, nos méthodes et nos outils. Le réseau est un lieu d'échange à notre disposition et au travers de nous, à celle des collectivités et des partenaires du développement territorial.

Les partenaires croient en nous. Ces rencontres marquent un nouveau départ, celui du repositionnement de notre métier dans les nouvelles organisations locales et aussi vers l'accompagnement de nouvelles formes de l'économie.

C'est tout le sens de nos rencontres de Roanne : démontrer que nous sommes déjà prêts à **«travailler autrement» dans un contexte nouveau.**

Apportons du contenu à cette réforme, des solutions pour accompagner durablement une sortie de crise. Générons ensemble, collectivement nos opportunités et celles de nos territoires !

Jérôme Cordellier

Président du Réseau National de l'Economie Territoriale



Grand Roanne Agglomération est heureux d'accueillir, pour la première fois, les Rencontres nationales de l'économie territoriale. Notre territoire, qui a réagi depuis longtemps aux défis posés par la restructuration de ses secteurs économiques traditionnels, est aujourd'hui engagé dans une nouvelle dynamique de développement durable. Le thème majeur de ces 19^{èmes} rencontres : « **L'économie autrement** » est donc en parfait accord avec la politique mise en place depuis deux ans par notre collectivité.

Elle s'est engagée en effet dans une démarche **innovante** basée sur une **concertation** renforcée avec les autres acteurs du territoire, qu'il s'agisse des institutionnels ou des milieux économiques et sociaux. De nouveaux champs sont ainsi explorés dont le gisement d'emplois était insuffisamment valorisé.

Je pense tout d'abord à l'**économie sociale et solidaire**, secteur dont l'importance n'était pas assez reconnue, et qui fait l'objet ici d'un programme de développement co-construit avec ses acteurs. Je pense également au secteur des **éco-activités** et à celui des métiers du **numérique**, dont tous les observateurs conviennent qu'ils seront les principaux moteurs de croissance dans les années à venir.

Le contexte actuel de **réforme** des compétences et du financement de nos collectivités nous impose aussi de repenser nos politiques de développement et nos relations avec le monde économique. Il nous impose également, notamment avec le processus de **métropolisation** dans lequel notre capitale régionale s'est fortement engagée, de repenser l'échelle pertinente de nos interventions et de nos collaborations entre collectivités.

Il s'agira de remplacer la concurrence entre territoires par une **gouvernance partagée** qui nous permettra d'aller vers une meilleure complémentarité. Cette nouvelle **solidarité**, que nous appelons de nos vœux, se double localement d'une autre solidarité conforme au développement durable : pour que le développement d'aujourd'hui profite à tous les habitants et aux générations futures.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite de fructueux échanges et un excellent séjour en terre roannaise.

Christian Avocat

Président de Grand Roanne Agglomération



3 jours de travail et de convivialité entre professionnels

Animées par des professionnels du développement économique et territorial, les 19^{èmes} rencontres sont des moments de contacts et d'échanges.

Nos objectifs :

- Partager les réflexions sur les stratégies de développement économique des territoires ;
- Appréhender et mieux anticiper les évolutions des entreprises et de l'environnement économique ;
- Echanger sur les bonnes pratiques.

6 temps forts en 3 jours

Le café des développeurs - Mercredi 16 juin 16h

Adressez-nous vos questions ou problématiques sur lesquelles vous souhaitez échanger. Nous vous proposons d'y réfléchir et de rechercher des solutions. Posez vos questions à micheline.teboul@fresnes94.fr

Le forum des expériences - Jeudi 17 juin 9h15

Un moment privilégié pour découvrir des expériences originales : parler des obstacles, évoquer les freins, analyser les réussites d'un projet précis.

Une table ronde - Jeudi 17 juin 11h

En plénière, plusieurs intervenants apporteront leurs analyses, exposeront leurs expériences sur la thématique de la rencontre. Cette table ronde permettra aux développeurs de confronter leurs actions, leurs projets et leurs méthodes de travail.

Les ateliers - Jeudi 17 juin 14h30 et 16h30

Par petits groupes, en s'appuyant sur des témoignages et remontées d'expériences, travail et débat autour de 6 thématiques.

La matinale des développeurs - Vendredi 18 juin 9h30

Cette matinale prolongera les débats en partageant les bons tuyaux, les formules magiques, les outils... Nous tenterons ensemble d'apporter des réponses aux questions que nous nous posons dans la pratique de nos métiers.

Des moments de convivialité

Une soirée de gala dans le cadre bucolique d'un château.

La visite du site Nexter Systems de Roanne (nouveau nom de GIAT Industries, groupe industriel de l'armement terrestre).

Programme des 3 jours

MERCREDI 16 JUIN à l'hôtel de ville de Roanne

Café des développeurs - 16h

Animateurs : **Jérôme Cordellier**, directeur général - Seine-Saint-Denis Avenir ;
Micheline Teboul, responsable de l'urbanisme et du domaine - Mairie de Fresnes

Débat autour des problématiques soulevées par les participants.

Posez dès à présent vos questions à :
micheline.teboul@fresnes94.fr

JEUDI 17 JUIN au Scarabée

Forum des expériences - 9h15

Animatrice : **Claudine Pilton**, directrice - ARADEL

- **Projet d'aménagement du Pôle touristique de Commelle-Villerest par Lionel Pasquier, chef de projet tourisme - Grand Roanne Agglomération**

Le pôle touristique Villerest/Commelle-Vernay situé à proximité de la ville de Roanne et constitué des secteurs de Champlong (golf, hôtels, équitation,...), de la plage/retenue du lac de Villerest (loisirs, baignade, nautisme, pêche,...) et des belvédères de Commelle-Vernay (train touristique, loisirs, jeux,...) fait l'objet d'un projet de développement touristique mené par Grand Roanne Agglomération, dans une logique éco-touristique et d'amélioration de l'accessibilité aux handicapés.

- **La reconversion d'un site industriel : la Cité du design de Saint-Etienne par Elsa Frances, directrice - la Cité du Design**

Créée en 2005 par la ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole, sous la forme d'un syndicat mixte, la Cité du design vise à développer les usages et les bénéfices du design en favorisant les rencontres entre professionnels du secteur, entreprises et particuliers. Installée dans les anciens bâtiments de GIAT Industries, la Cité s'inscrit dans le chantier de reconversion d'une ville emblème de deux siècles de révolution industrielle.

- **ARTIS, une offre multi-activités de qualité par Mathieu Tupin, chargé de mission économique - Grenoble Alpes-Métropole et**

Sylvain Bouchard, entreprise La Péniche et association La Baie

L'exemple d'un hôtel d'activités regroupant à la fois des structures d'insertion par l'activité économique, des entreprises d'économie solidaire et des entreprises artisanales, favorisant le partage de services et la coopération entre acteurs.

Table ronde - 11h

Réforme territoriale : quelles nouvelles relations entre collectivités et entreprises ?

Animateur : **Stéphane Bugat**, journaliste

Les réformes territoriales en cours, que ce soit celle de la taxe professionnelle ou celle de l'organisation territoriale, viennent impacter les relations sur les territoires entre les entreprises et les collectivités.

Dans ces conditions, la question de l'investissement des collectivités locales dans le développement économique local se pose sérieusement, les contributions d'entreprises ne devant représenter à terme qu'une portion réduite des ressources fiscales locales...

Problématiques

Face à ces réformes, plusieurs questions se posent :
Quelles seront les incidences des réformes sur les compétences des collectivités territoriales ?

Quel sera le nouveau rapport des collectivités au développement économique ?

Quelle sera la nature des relations entre les collectivités et les entreprises ?

3 messages-clés

Le développement économique, facteur d'emploi sera-t-il toujours le fer de lance des collectivités territoriales ?

Quelles seront les nouvelles compétences pour les métiers du développement économique ?

La nouvelle organisation territoriale remet-elle en cause la relation de proximité des collectivités avec les entreprises ?

Intervenants

- **Jacques Pélissard**, président de l'association des Maires de France
- **Claudy Lebreton**, président de l'association des Départements de France
- **Jean-Louis Gagnaire**, vice président délégué au développement économique, Industrie et aux PME - Région Rhône-Alpes
- **Christian Avocat**, président du Grand Roanne
- **François Payebien**, directeur général adjoint - La Capi et administrateur d'Aradel

Atelier n° 1

La métropolisation et ses conséquences pour les développeurs économiques

Animateur : **Thomas Prieur**, directeur économie et emploi - Communauté d'Agglomération du Pays Viennois

La métropolisation est une dynamique consistant à organiser le territoire autour des pôles urbains majeurs. Cette organisation se concrétise aujourd'hui pour les collectivités locales françaises, par des démarches de coopération territoriale pouvant aller de la simple coopération à la volonté d'un regroupement plus abouti.

L'enjeu de la coopération métropolitaine est de rassembler les fonctions majeures, de renforcer l'attractivité du territoire et au final d'accroître son développement, notamment économique.

Problématiques

Va-t-on assister à une « fracture » entre territoires métropolitains et non-métropolitains (ruraux) ? Quelle incidence y a-t-il pour les développeurs économiques ? Doit-on espérer un effet d'entraînement ?

Quels sont les enjeux en matière de développement économique ? en matière d'accompagnement des entreprises ? en matière de prospection et d'implantation ? Quelle répartition des missions au sein des pôles métropolitains ?

Et pour les entreprises ? La métropolisation n'est-elle pas un phénomène vécu au quotidien (salariés, ressources, clientèle...) ? Les démarches publiques de coopération métropolitaines constituent-elles des réponses aux attentes des entreprises ?

3 messages-clés

Garder une relation de proximité entre le développeur, sa collectivité et les entreprises.

Un enjeu : connaître les réseaux (territoires, entreprises, partenaires) et leurs enjeux pour anticiper la métropolisation (posture proactive).

Se préparer à la mutualisation.

Intervenants

- **Fabien Ferrazza**, chargé de mission métropoles - DATAR

- **Anne Dubromel**, directrice - Région Urbaine de Lyon
- **Vanessa Luciani**, directrice - Grand Clermont

Atelier n° 2

De la qualité environnementale des constructions au développement d'éco-systèmes

Animatrice : **Stéphanie Bouchez**, chargée d'immobilier d'entreprises - Conseil Général du Val de Marne

Réalités ou chimères environnementales ? Si la question se posait encore il y a une dizaine d'années, le développement durable est aujourd'hui entré dans nos quotidiens de citoyens et d'acteurs économiques. Du tri sélectif des déchets au choix des énergies renouvelables offert à tous, les politiques publiques, notamment par la mise en place de réglementations incitatives ou contraignantes, intègrent la problématique environnementale, et la démarche de développement durable plus largement dans de nombreux domaines (volet social, recherche et innovation, transports...).

Structuration de la filière «éco-activités» et des comportements éco-responsables, innovation et adaptation des process, recherche de synergies entre les acteurs (formation, recherche, entreprises, usagers) sont aujourd'hui des axes indispensables de développement dans tous les pans de l'économie.

La dynamique est lancée, il convient maintenant pour l'ensemble des acteurs économiques de se l'approprier au mieux.

Au-delà des aspects micro-économiques, l'organisation des territoires est impactée par cette démarche et doit accompagner l'évolution de notre système vers l'économie de la connaissance, en particulier en agissant sur l'organisation de la proximité et des réseaux.

Du développement d'actions ponctuelles à leur mise en synergie vers l'émergence des éco-cités et d'éco-systèmes, quelles implications en matière d'aménagement du territoire, d'accueil des entreprises et de soutien aux filières ?

Problématiques

Plan Villes Durables 2008, pôles de compétitivité... quelle dynamique, quelles expérimentations ?

Repenser l'articulation de la ville dans toutes ses composantes :

- De la conception urbaine... mixité fonctionnelle, synergies, nouvelles formes urbaines, mobilité durable : comment assurer la prise en compte de la dimension économique dans la conception des éco-quartiers et assurer une cohabitation optimale ?
- ... à sa mise en œuvre : évolution des filières de la construction, nouveaux métiers, besoins en formation : quelle articulation des besoins et des ressources ?
- Pour une attractivité renforcée : quelles activités accueillir dans ces éco-systèmes, comment les promouvoir auprès des entreprises et en développer les atouts, quels leviers pour l'emploi local ?

3 messages-clés

Travailler en amont des projets urbains pour une prise en compte optimale des problématiques de développement économique.

Anticiper les mutations des filières concernées et l'émergence de nouveaux métiers pour accompagner les entreprises dans leur développement (levier sur l'emploi local, formations, accès à la commande publique...).

Communiquer pour une appropriation des concepts par les entreprises (éco-responsabilité..) et faire du développement durable un facteur d'attractivité des territoires.

Intervenants

- **Moussa Houmady**, directeur du service Partenariat et Valorisation - Délégation Ile-de-France Est - CNRS
- **Françoise Dessertine**, chef de projet Presqu'île - Ville de Grenoble

Atelier n° 3

L'événementiel économique, enjeu de développement territorial

Animatrice : Patricia Auroy, vice-présidente CDEIF (club des développeurs économiques d'Ile de France)

Secteur d'activité susceptible de générer de fortes retombées économiques pour le territoire, l'événe-

mentiel économique qui couvre les industries des rencontres et événements professionnels (MICE) est longtemps resté ignoré des politiques de développement économique. Une prise de conscience récente des collectivités françaises les conduit maintenant à déployer des efforts considérables pour accueillir des événements professionnels sur leur territoire. En effet, selon les études réalisées, un touriste d'affaires dépense entre 2,5 et 5 fois plus qu'un touriste de loisirs. Son accueil mobilise un large panel de métiers, génère de l'emploi et il peut contribuer à l'aménagement du territoire. Accueillir un événement professionnel constitue un effet d'entraînement en particulier sur les PME - PMI (voire TPE) qui ont ainsi un accès de proximité à leur environnement d'affaires. Il est un vecteur de valorisation du potentiel territorial. Des investissements sont ainsi réalisés dans les infrastructures, l'amélioration de la capacité hôtelière, la professionnalisation des acteurs de la filière.

L'enjeu de l'atelier sera d'appréhender, à travers deux exemples, Roanne et Provence - Alpes - Côte d'Azur, comment un territoire peut s'approprier cette dynamique de développement et avec quels outils de gouvernance.

Problématiques

Intégrer l'événementiel dans la stratégie de développement économique : cohérence de l'offre (équipements performants et dimensionnés, accessibilité, hébergement,...), structuration en lien avec les professionnels, animation, évaluation.

Bâtir une stratégie de communication et de développement à partir de l'accueil d'événements professionnels.

Agir sur et avec les leviers du développement économique : pôles de compétitivité, implantation d'entreprises, enseignement supérieur et recherche, aménagement du territoire et attractivité, emploi.

Encourager l'organisation de la filière professionnelle.

3 messages-clés

L'événementiel économique est un élément fort du marketing territorial et de l'image et est générateur de développement économique.

C'est un levier pour les PME et TPE du territoire à condition de l'organiser.

C'est une source d'économie créative.

Intervenants

- **Christophe Cizeron**, directeur du développement - GL Events
- **Sébastien Abonneau**, directeur - PRIDES Provence Côte d'Azur Events

Atelier n° 4

L'économie Sociale et Solidaire

Animatrice : Anne-Sophie Naudet, responsable du service développement économique - Ville de Saint-Ouen

L'ESS se fonde sur 5 grands principes qui font aujourd'hui consensus. Elle regroupe différentes structures dont la finalité est avant tout centrée sur l'humain et non sur la recherche financière. L'ESS touche tous les secteurs au quotidien : de nos modes de consommation, aux valeurs au sein même d'une entreprise (regroupement de personnes dans des coopératives, des mutuelles,...). Quelle réalité pour ce secteur aujourd'hui ? Va t-il devenir une nécessité ? Comment les collectivités s'impliquent sur cette question ? Autant de questions auxquelles répondront les différents intervenants.

Car cet atelier a pour objectif de présenter :

- comment les territoires s'impliquent sur cette question ;
- les organisations pour entreprendre autrement.

Problématiques

Les champs d'intervention de l'ESS : Priorités pour les collectivités territoriales ? Une méthodologie ? Une volonté politique et/ou une démarche citoyenne ?

Quels outils et dispositifs pour promouvoir cette économie ? Les marchés publics, les pôles ressources, s'appuyer sur les réseaux existants, comment les connaître, ... ?

Quel développement pour cette économie : de nouveaux champs ? (finance solidaire, la consommation responsable, l'éco construction, ...).

3 messages clés

Mieux communiquer sur les finalités de l'ESS.

Montrer que l'ESS est ancrée dans l'économie territoriale.

Montrer que l'ESS constitue un secteur économique à part entière : 10 % des emplois, 2,1 millions de salariés, 203 000 établissements employeurs.

Intervenants

- **Bérénice Dondeyne**, Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire
- **Mickaël Pozo** de REALISE (Réseau qui regroupe 20 structures d'insertion)

- **Camille Citerne** : Chargée de mission ESS - Grand Roanne Agglomération

Atelier n° 5

La revitalisation économique territoriale

Animateur : Emmanuel Descos, chargé de mission, direction du développement économique - Région Nord Pas de Calais

La crise financière de l'été 2008 a accru la confrontation (souvent violente) des territoires et de leurs salariés aux mutations économiques. En cas de restructuration, l'entreprise reste engagée réglementairement à plusieurs niveaux: social, financier, environnemental, mais aussi depuis plus récemment territorial (obligation de revitalisation).

En effet, une restructuration d'entreprise est lourde de conséquences à l'échelle d'un territoire : impact sur l'emploi, sur les finances, sur l'attractivité, sur l'environnement, sur l'identité...

Afin de compenser son impact territorial, plusieurs procédures sont mobilisables: contrats de sites, contrats territoriaux, convention de revitalisation, CRSD, FNRT... Elles s'inscrivent en complémentarité du PSE, destiné à sauvegarder et reclasser les salariés directement concernés (ou de la CTP).

Cet atelier a pour ambition de décrire plus précisément :

- Ce que sont les actions territoriales, menées dans un but de revitalisation ;
- Comment les territoires pourraient s'impliquer davantage dans ces procédures.

Problématiques

La complémentarité Plan de Sauvegarde de l'Emploi - revitalisation économique

La place des acteurs locaux dans un processus encore très centré sur l'Etat et l'entreprise

Le rôle des prestataires de revitalisation (public-privé)

Les pistes d'amélioration à proposer

4 messages-clés

La revitalisation économique territoriale s'inscrit en complémentarité des politiques de l'emploi mais avec une dimension économique affirmée.

Le rôle des acteurs locaux dans la revitalisation économique territoriale mériterait d'être affirmé.

L'opportunité du choix d'un prestataire de revitalisation est à évaluer au démarrage

Des pistes d'amélioration existent (mutualisation, délais de mise en œuvre, implication de l'entreprise...)

Intervenants

- **Axel Riehl**, responsable du pôle Développement Local - Direction des Services aux Entreprises - Grand Lyon
- **Sylvie Ossanna**, chargée de mission mutations économiques - Préfecture de l'Isère
- **Alain Petitjean**, directeur général - Sémaphores

Atelier n° 6

Recherche, enseignement supérieur et territoire : comment organiser une dynamique partagée ?

Animateur : **Pierre Courquin**, responsable service économique - Artois Comm

Depuis bien longtemps l'attractivité d'un territoire ne se résume plus au seul aménagement de zones d'activités. Elle se doit aussi d'investir les champs de la ressource humaine et de l'environnement technologique.

Se pose alors la question de comment assurer un ancrage territorial de la matière grise issue d'un enseignement supérieur en quête d'adéquation avec les besoins et les attentes du monde entrepreneurial.

Pour le territoire, l'enjeu est dès lors de se préparer à anticiper les mutations, à partir d'une gouvernance partagée, composée d'acteurs différents culturellement, mais aussi dans leurs vocables, leurs objectifs et leurs compréhensions.

Problématiques

Assurer un ancrage territorial de la matière grise par la présence d'un environnement favorable au développement des entreprises et de leur innovation.

Structurer l'offre de formation supérieure autour de filières stratégiques ou dans le cadre d'une offre de site.

Diversifier l'offre de formation à partir de projets collaboratifs ou interdisciplinaires.

Assurer un lien opérationnel fort entre universités et entreprises via les centres de transfert et pôles de compétitivité pour disposer d'un vivier de com-

pétences.

Constituer un réseau de compétences universitaire sur la base d'une synergie avec les entreprises.

3 messages clés

Maintenir et développer l'expertise universitaire

Assurer une fertilisation croisée université-centres de transfert-entreprises

Structurer des réseaux de compétences multidisciplinaires et multisectoriels

Intervenants

- **Johanna Ruget**, responsable du service « Enseignement Supérieur » - Grand Roanne Agglomération
- **Jérôme Bodelle**, président directeur général - SAS CRITT M2A

VENDREDI 18 JUIN au Scarabée

Matinale des développeurs - 9h30

Transformer nos talents en richesses

Animateur : **Jean Mochon**, directeur - *La belle idée*

Les expériences liées à l'économie créative ont démontré la capacité et les vertus de faire travailler ensemble des acteurs issus de mondes, de cultures et de missions différentes. Confronté à une nécessité d'innover dans tous les secteurs pour augmenter l'attractivité des services, des produits et des territoires, l'enjeu de cette séquence de nos rencontres sera de voir comment les collectivités et leurs acteurs économiques peuvent appréhender l'innovation et la créativité dans leur mission afin de créer de la richesse sur les territoires à partir des envies, des ressources, des visions et du talent.

Problématiques

Créer de nouveaux produits en cassant ou en dépassant les barrières organisationnelles (ex. économie et tourisme/sport/culture).

Savoir utiliser les talents et réseaux de femmes et d'hommes du territoire pour organiser une nouvelle offre économique.

Savoir inscrire son territoire dans une démarche innovante et pouvoir générer une offre nouvelle dans le cadre des intercommunalités ou de phénomènes métropolitains.

Identifier des process, des méthodes, des outils... qui permettront de passer de l'envie ou la conviction à la réalité.

Apporter aux activités traditionnelles le « plus » qui marquera la différence en créant de la valeur ajoutée.

4 messages clés

- Etre créatif pour innover ;
- Détecter les ressources cachées et les intégrer dans un programme d'action ;
- Apprendre à travailler avec de nouveaux acteurs ;
- Quel droit à l'expérimentation ?

Et une question : Développeur économique : exécutant ? initiateur ? stimulateur ? fédérateur ?

Intervenants

- **Caroline Chapain**, chercheuse - Université de Birmingham
- **Laurent Trontin**, chargé de mission - Grand Lyon - Industries Créatives
- **Hugues Beesau**, directeur MITRA (Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes)

Visite de NEXTER Systems - Roanne (anciennement GIAT Industries) - 14h15



Organisé en trois pôles d'activités complémentaires, le groupe Nexter maîtrise un large spectre de systèmes de défense terrestre.

Les synergies entre ces trois pôles sont pour le groupe la garantie de développer une offre complète allant de la conception de systèmes à leur maintien en condition opérationnelle. Parmi ces pôles, Nexter Systems maîtrise les systèmes de défense terrestre dans toutes leurs composantes afin de répondre aux évolutions des combats et d'intégrer une nouvelle dimension avec la numérisation de l'espace de bataille.

Dégageant un chiffre d'affaires de 579 M d'euros en 2008, Nexter emploie 2 720 collaborateurs. L'entreprise consacre 16 % de son chiffre d'affaires aux activités de recherche et développement.

A Roanne, le site compte 800 salariés, dont les activités principales sont la production de blindés et de matériels d'artillerie, la rénovation de matériels, les bureaux d'études (dossiers de rénovation), le Maintien en Condition Opérationnelle (pièces de rechanges et réparation des matériels en service et ingénierie de soutien).

Informations pratiques

Rendez vous à l'Hôtel de Ville de Roanne le 16 juin, ou au Scarabée, les 17 et 18 juin.

Voiture : parking gratuit et dédié à la manifestation.

Train : un coupon de réduction pourra être transmis aux inscrits sur demande, au Grand Roanne.

Pour plus d'information

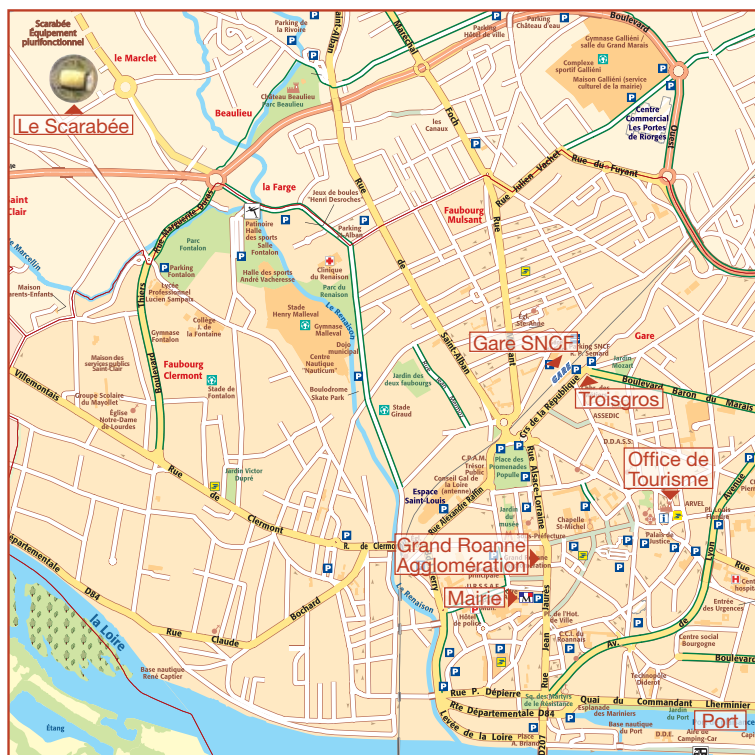
- www.agglo-grandroanne.fr : Grand Roanne Agglomération
- www.leroannais.com : Offices de tourisme de Roanne et sa région
- www.economie-territoriale.fr : Réseau National de l'Economie territoriale

Inscription à confirmer à l'Office de Tourisme du Grand Roanne

- Par téléphone : 04.77.71.07.12 ou 04.77.71.51.77
- Par fax : 04.77.71.07.11
- Par email : promotion@ot-roanne.fr
- Par courrier : **Office de Tourisme du Grand Roanne** - place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 42300 ROANNE
(pour les emails et courriers, préciser «RNET» en objet)

Règlement à adresser à Grand Roanne Agglomération

- Chèque adressé à l'ordre du Trésor Public et à envoyer au Grand Roanne Agglomération
- Mandat : coordonnées bancaires de la Trésorerie de Roanne Municipale / Banque de France - Code banque : 30001 - Code guichet : 00688 - N° de compte : C423000000-10



Plan de situation et d'accès



GRAND ROANNE AGGLOMÉRATION

63, rue Jean Jaurès • BP 70005
42311 Roanne Cedex

Tél : 04 77 44 64 49 • Fax : 04 77 44 29 59

zfellah@agglo-grandroanne.fr

www.agglo-grandroanne.fr

flash code



web

- Installez le lecteur flashcode en envoyant «flashcode» au 30130 (prix d'un SMS non surtaxé et coût de la communication Wap).

- Lancez votre lecteur flashcode et visez le flashcode : votre téléphone le reconnaîtra automatiquement et se connectera automatiquement au site web du programme RNET.

Nous remercions nos partenaires :

RhôneAlpes Région

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Roannais
PAYS DE LOIRE-ALPES

GRAND
ROANNE
AGGLOMÉRATION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

nexter
SYSTEMS

La belleidée
L'IMPRIMERIE & LA CRÉATION DES MÉDIAS

GL
events

ARADEL

ab
cmo

La
lettre
cadre

Caisse
des Dépôts

ficus
www.solution-ficus.fr

I&C
Immobilier et Commerce

BS